

Air Canada. Je demande instamment qu'on ne nous mette pas, un de ces jours, devant un fait accompli par lequel les Canadiens perdraient la propriété complète et exclusive de cette compagnie aérienne importante et avantageuse.

A l'origine, quand nous nous occupions de former ce qu'était alors les lignes aériennes Trans-Canada et en cherchant à nous assurer qu'on lui donnerait la possibilité de devenir la compagnie qu'elle constitue aujourd'hui, feu le très honorable C. D. Howe est soudain entré dans le débat. Ses remarques étaient dirigées contre certains députés de notre groupe et ses arguments étaient néanmoins valables. Il espérait, disait-il, rendre les lignes aériennes Trans-Canada d'alors assez fortes pour faire face aux attaques de ses ennemis et au soutien de ses amis. J'espère que le président d'Air Canada est assez fort pour faire face aux attentions ou aux intentions—si vous le permettez—de ses amis du parti libéral.

Étant donné ces différences dans la rédaction de la résolution, j'espère que le secrétaire parlementaire du ministre nous fera une déclaration. En effet, je pense que le ministre des Transports et le ministre d'État, l'honorable représentant de Winnipeg-Sud, auraient dû être présents aujourd'hui pour parler de la résolution et de cet aspect de la question. *(Applaudissements)*

Je me réjouis des applaudissements qui, je le crois, témoignent non seulement du désir de voir ces ministres présents, mais aussi de la nécessité de laisser à l'État la propriété de cette ligne aérienne. Je regrette que les libéraux ne me semblent pas avoir applaudi.

M. Guay (Saint-Boniface): Bravo.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je suis heureux de voir que l'honorable représentant de Saint-Boniface et quelques autres ont rompu le charme et indiqué qu'ils prenaient la même position.

L'hon. M. Mackasey: Peut-être le député de Winnipeg-Nord-Centre aimerait-il savoir pourquoi je n'ai pas applaudi. Je n'ai pas trop goûté ses insinuations selon lesquelles le ministre d'État de Winnipeg-Sud ne pourrait s'acquitter de façon impartiale des responsabilités que lui confierait le gouvernement. Ce genre de propos n'est pas coutumier chez le député de Winnipeg-Nord-Centre. Je ne croyais pas devoir laisser passer inaperçue une telle insinuation. *(Applaudissements)*

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le député de Winnipeg-Sud et moi sommes des amis intimes, et ce que j'ai dit n'était pas facile à dire. D'après moi, quand un homme a entretenu de longues relations avec une compagnie privée d'aviation, il faut le mentionner. En d'autres termes, nous aurions pu mieux choisir celui que nous chargeons d'une étude impartiale sur l'appartenance des sociétés aériennes du pays.

● (3.30 p.m.)

La deuxième chose que je voudrais dire a trait à l'affaire soulevée lors de la période des questions ce matin, c'est-à-dire le maintien de la base d'entretien d'Air Canada à Winnipeg. La déclaration faite par le ministre des Transports ce matin était plutôt rassurante. Il a déclaré, de son propre chef, que l'ancien premier ministre, le très honorable L. B. Pearson, avait pris certains engagements envers la ville de Winnipeg et que ces engagements tenaient encore. Mais combien de temps tiendront-ils avant qu'on y donne suite? C'est une grave question pour Winnipeg, tant pour l'économie de la région que pour les emplois de ceux qui travaillent à la base.

Les négociations semblent se poursuivre. Apparemment, on a engagé des pourparlers en vue de vendre l'entreprise à quelque société privée. Les syndicats s'inquiètent, mais il leur est difficile, je trouve, d'entrer en consultation à ce sujet. C'est une honte, à mon avis, de laisser une telle question en suspens si longtemps alors que, dans l'intervalle, les employés sont contraints de déménager ou de prendre d'autres emplois. Nous en somme maintenant arrivés au stade où si quelqu'un d'entre nous demande que la base d'entretien et de révision demeure à Winnipeg, nos amis de Montréal se lèvent en donnant à entendre qu'on essaie d'enlever à Montréal quelque chose qui lui appartient. J'avais l'impression que cette base était à nous, et je crois que le gouvernement devrait s'efforcer davantage de régler ce problème de façon satisfaisante.

Comme d'autres députés, j'espère qu'on nommera bientôt un président à Air Canada. Le retard est injuste pour les intéressés. Ce long retard à remplir le poste occupé pendant de si nombreuses années par M. Gordon McGregor ne peut que nuire au moral des administrateurs d'Air Canada. J'espère qu'on se décidera prochainement.

Tandis que nous étudions ce projet de résolution, j'aimerais aussi aborder un autre